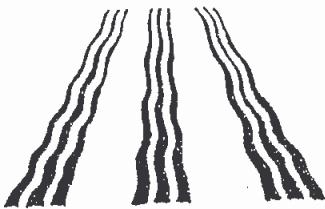




ISSN 0758 - 0169



NIVERENN 3
(N°-NOUVELLE SÉRIE)

GINIVELEZH
NEWEZ-HEOL
SOLSTICE D'HIVER
DECEMBRE 2000 e.v.



Kannad ar Brederouriez Drwizel
CAHIER de PHILOSOPHIE CELTIQUE et DRUIDIQUE

ИМЕТОИ

le n° 30 F.

AN KRUGOCENN: GELTIK:

TRAOITION CELTE

de temps immémorial,
ranimée en 1935 et officialisée comme association sapientiale et rituelle,
“loi de 1901”, en préfectures de Nantes (1981), Quimper (1991) et Morlaix (1995)

COURSEZ: TUD: DONN:
ASSEMBLÉE des TUD DONN
HENVREDEURIEZH:TUD: an DERV:
ANTIQUE FRATERNITÉ des GENS du CHÊNE

K A D

K A T V S

EVIT AR CWIR ENEB AR BEO

CAHIER de PHILOSOPHIE CELTIQUE et DRUIDIQUE

N E M E T O N

Fondés en 1935 par
Maen Nevez (Morvan MARCHAL et Neven Lewarc'h (Raffig TULLOU)

Directeur de la publication : Michel RAOULT,

Rédaction-administration, siège social : “La Pommeraie-Avalon”, 29252 PLOUEZOC’H.

Cette publication périodique “KAD-NEMETON” est propriété de l’association KREDENN:GELTIK:

Président : Michel Raoult. [e-mail : <micraoult@minitel.net> ou <raoultm@wanadoo.fr>

Abonnements : 4 numéros : 100 F ; abonnement de soutien : à partir de 200 F.

Prix au numéro : 30 F.

Numéros anciens, photocopies sur demande.

Règlement payable par chèque à l’ordre de “KREDENN:GELTIK”,
[compte ouvert au Crédit Mutuel de Bretagne]

ISSN : 0758 - 0169
N° 3 (dans la nouvelle série)
DÉPOT LÉGAL : décembre 2000,,
IMPRIMERIE SPÉCIALE “KAD”.

Tous les articles publiés le sont sous la responsabilité de leurs auteurs.

Toute reproduction de texte ou d’iconographie, même partielle, suppose l’autorisation écrite des ayants droit.

Commission paritaire n° 73079.
I.N.P.I. n° 4687.

KAD, NEMETON (déposés I.N.P.I. n° 1653617), KREDENN:GELTIK: K:G: COURSEZ:TUD:DONN: G:T:D: HENVREDEURIEZH:TUD:an:DERV:, H:T:D: / AN (déposés I.N.P.I. n° 96615453), sont des titres, sigles et symbole “déposés aux marques” et propriété de l’association KREDENN:GELTIK:



S O C O M M A L I R E

dans le présent numéro 3 ('nouvelle série', mais en fait vingt et unième parution de KAD depuis le début de nos activités contemporaines en 1936) vous trouverez en :

page 1 de couverture :

KAD - NEMETON , page de titre,

page 2 : Renseignements administratifs, abonnements,

N. B. : toute utilisation de nos noms, titres, sigles ou logos officiels déclarés et déposés "aux Marques", ainsi que de nos textes, articles, gravures et dessins, propriété morale, intellectuelle ou artistique de notre association, sans accord préalable ou susceptible de porter à confusion, constituerait contrefaçon, usurpation d'identité ou violation de droits d'auteur ...

page 3 : Sommaire du numéro 3 (nouvelle série, soit le 21^e n° depuis le début de KAD),

page 4 : La voix du *gudaer*, par le *R:ð:c: an babask*,

page 6 : liste, dates, sièges et nombre de pages des numéros publiés,

pages 7 à 19 : collection des 22 circulaires internes de la KREDENN:GELTIK:
de 1995 e.v. à 2000 e.v.,

page 20 : "Ar ruz morgazh : la pieuvre rouge", par Mikael de Keralet, bard
K:G:

pages 21 à 29 : en hommage au *BRIENTIN:BRIEK:K:c: KADVAN*,
récemment entré en Gwenva (trépassé) : table calendaire sur deux
siècles druidiques et collection de calendriers druidiques de 1996 e.v.
à 2003 e.v....

page 30 : dernière de couverture : "la laie et ses marcassins", symbole de la
continuation de l'enseignement de notre tradition druidique par les
femmes-druides dans la clandestinité de 'la pommeraie'. (bois gravé
par Raffig Tullou, II^e R:D:G: de la K:G:)

ZIV KRCOCNN GCLTICK
ZIV COURSEZ TUØ ØONN
ZIV BENVRCUOCURICZB TUØ an ØCRV

K A Ø
KATVS
EVIT AR GWIR LNEB AR BLD

TRADITION CELTE
ASSEMBLÉE des TUD DONN
ANTIQUE FRATERNITÉ des GENS du CHENE

CAHIER SAPIENTIAL DRUIDIQUE
N e m c t o n

Neved - Siège : "La Pommeraie-Avalon"
29252 PLOUEZOC'H

Pennad stur
Editorial

La voix du cadaer :

Notre KAD continué ! ...

En dépit des difficultés, surtout administratives, rencontrées, le numéro 2 (nouvelle série) de **KAD** avait pu être réalisé en 1996 e.v. Les exigences des différentes *tutelles* de contrôle sont d'autant plus décourageantes que ce sont les mêmes obligations pour de petites publications à tirage très limité, comme la nôtre, que pour de très grosses et riches, voire luxueuses diffusions hexagonales. On aura pu constater aussi à cette occasion que des publications 'bien en cour' s'auto-dispensaient de toutes formalités, et, pour autant, n'en subissaient apparemment aucun inconvénient en dépit des textes très impératifs et même menaçants de la réglementation en vigueur ... A croire que les dispositions officielles ne seraient exigibles qu'à l'encontre de certaines petites publications, les autres n'ayant pas le moins du monde à s'en soucier ...

Bref, trêve de jérémiaades ... Certes nous avons été très découragés, et nous n'avons pas pu tenir notre publication trimestrielle. Nous nous en excusons vivement auprès de nos lecteurs. Ceux qui s'étaient déjà réabonnés recevront néanmoins le nombre de numéros pour lequel ils avaient souscrit, à moins qu'ils ne nous demandent le remboursement des numéros non encore livrés. Dans l'un ou l'autre cas ils seront satisfaits et qu'ils soient remerciés de leur indulgence et de leur patience !

Nous ne voulions pas laisser passer cette fin de siècle légal - dont bon gré, malgré nous sommes bien obligés de tenir compte sur le plan mondial - sans avoir marqué, par notre réparation, la continuité de notre existence silencieuse, certes,

mais néanmoins continuellement active. L'important n'est-il pas de continuer d'exister contre vents et marées ? Et pour le prouver, et de façon à ce que même les archives de la nouvelle "Grande Bibliothèque de France" gardent la trace de nos activités de ces dernières années, nous publions, dans ce numéro 3 "nouvelle série", la totalité et l'intégralité de nos circulaires internes depuis 1995 qui témoigneront ainsi de notre existence, de nos actions, de nos travaux et donc de notre continuité et de notre permanence ...

Et puisque l'Ankou du "mois noir", Miz Du (novembre) a emporté notre Frère le "Brientin Briek" KADVAN dans l'au-delà d'Avalon, nous publierons aussi, en son honneur et à sa mémoire, la collection de ces années druidiques récentes et de futur proche dont il nous a enseigné à calculer le comput ...

Ce numéro sera donc un numéro de transition. Nous espérons bien pouvoir reprendre assez vite notre rythme de croisière théorique et même publier certains des travaux de notre équipe afin que la KREDENN:GELTIK: continue d'apparaître, comme elle l'a été dès ses débuts, à la pointe de la recherche tant spéculative qu'opérative dans le domaine de notre antique Tradition des druides.

Afin de résumer les efforts accomplis, bien que quelquefois de façon un peu trop spasmodique, nous donnons ci-après la liste des numéros de notre KAD publiés depuis 1936. Nous en profitons pour évoquer les calendriers expérimentés en cours de route, les lieux de réalisation de ces KAD, et le nombre de pages des différents numéros, nombre qui varie d'une simple page, en 1950 par exemple, à 44 pages en 1987 ...

Notre dernière interruption de quatre ans entre 1996 et 2000 n'est donc pas si dramatique quand on constate les huit années d'interruption, certes due à la guerre de 39-45, entre 1938 et 1946 ... mais surtout ces vingt-deux (22) longues années d'interruption entre 1960 et 1982 ... la reprise ayant alors eu lieu sur incitation personnelle près de notre regretté Ri:Drevon:Gudaer: Newen:Lewarc'h : *Peoc'h d'an Anaon !*. Mais dès que l'appel du grand large m'eut éloigné de lui - ah ces éternels voyageurs que nous sommes ! - ce fut encore une nouvelle interruption de cinq ans entre 1982 et 1987 ...

Il ne nous reste plus qu'à prendre la ferme résolution de ne plus retomber dans ces errements et que notre KAD redevienne ce lien attendu entre les tenants d'un druidisme vivant et actif et les chercheurs opiniâtres des fils ténus de notre antique Tradition des druides !

Bezet, bezet da, hag hevezet !

Table récapitulant certaines caractéristiques spatio-temporelles de notre
‘KÀÔ’

Eres :	Vulgaire :	PostAtlantidienne :	du GlaiveBrisé, ou Amzervezh Ledav :	Adresse :	n. pages
BREURIEZ SPERED ADNEVEZI					
KAD 01	1936	(non indiqué)	[1503 e.g.b.]	Rennes	04
KAD 02	[1937]	11501, mois VI	(non indiqué)	Dinan	04
KAD 03	[1937]	11501, mois XII	(non indiqué)	Dinan	08
KAD 04	[1938]	11502, mois X	(non indiqué)	St-Malo	08
KAD 05	[1946]	(non indiqué)	1513 e.g.b.	Rennes	16
KAD 06	[1946]	(non indiqué)	1513 e.g.b.	Rennes	12
KAD 07	[1946]	(non indiqué)	1513 e.g.b.	(non indiqué)	08
KAD 08	1947	(non indiqué)	1514 e.g.b.	Rennes	04
KAD 09	[1947]	(non indiqué)	1515 e.g.b.	Rennes	14
KAD 10	[1949]	3820 Mag Tured	1517 e.g.b.	Rennes	04
KAD 11	1950	3820 M.T.	1517 e.g.b.	Rennes	01
KAD 12	1952	3822 M.T.	1519 e.g.b.	Rennes	04
KAD 13	1955-56	3826 M.T.	1523 e.g.b.	Rennes	24
KAD 14	1959-60	3830 M.T.	1527 e.g.b.	Rennes	28
KAD 15	1982	3852 M.T.	1599-1600 AL	Indre	36
KAD 16	[1987]	3857 M.T.	(non indiqué)	Indre	44
KAD 17	1990	(non indiqué)	1607 AL	Quimper	26
KAD 18	1991	3861 M.T.	1608 AL	Quimper	26
KAD 01 n.s. 1991	(non indiqué)		1609 AL	Quimper	24+1
KAD 02 n.s. 1996	(non indiqué)		(non indiqué)	Plouezoc'h	36
KAD 03 n.s. 2000	(non indiqué)		1618 AL	Plouezoc'h	30
=====					

On reconnaîtra que notre ‘KAD’ n’a certes pas été un modèle de régularité : vingt et un numéros sortis en soixante-quatre ans, soit une moyenne d’un numéro seulement sur trois ans ... Le nombre de pages est aussi très variable, allant d’une seule page en 1950 à quarante-quatre en 1987 ... La domiciliation du ‘KAD’, avec sept adresses différentes, a suivi celles des déménagements des rédacteurs responsables successifs ... Même le système de datation a évolué en fonction des recherches des uns ou des autres ... voire par tentative aléatoire d’évhémériser notre tradition ...

Ri: Drevon: Gudaer: an Habask

le 15-XI-95 e.v.

à tous les membres K:G: de tous rangs ayant assisté ou s'étant fait représenter à l'assemblée générale du 21 octobre 1995

Chère Soeur, Cher Frère,

Soyez tous remerciés pour votre participation directe ou indirecte !

Vous trouverez ci-joint : 1) le compte rendu détaillé de l'assemblée générale,
2) le texte de la cassette enregistrée par le *Ri Drevon Gudaer Ab Artonovios : aet d'an Anuon* ;

3) le texte officiel déposé des statuts réadaptés. L'enregistrement officiel en a bien été effectué et nous en avons été avisé ce matin-même PAR RÉCÉPISSÉ N° 3/04011. Toutefois il semblerait qu'à ce jour la publication n'en ait pas encore été faite au J.O..

Notre Frère *Goff ar Steredennou, Kendalc'her d'Oaled Drwized Kornog*, ne précise qu'il a bien reçu en effet l'initiation transmise par le druide *Vissurix* (Gwilherm Berthou-Kerverziou) de la KREDENN GELTIK, mais que cette initiation n'impliquait pas son appartenance à la *Kredenn Geltiek*, il en accepte néanmoins l'*honorariat*.

Notre compte ouvert à l'agence du Crédit Mutuel de Bretagne à Quimper a été transféré à l'**Agence du Crédit Mutuel de Bretagne, 29630 Plougasnou**. Vous pouvez désormais libeller vos chèques (et en breton de préférence ...) directement à l'ordre de KREDENN GELTIK. Les références bancaires exactes peuvent être communiquées sur demande à toute personne soucieuse d'effectuer un virement automatique régulier. Vous savez en effet que l'état de nos finances doit être amélioré et donc que tout versement sur notre compte est le bienvenu, surtout si nous voulons, comme convenu, relancer notre bulletin *KAD*. Il serait d'ailleurs intéressant d'envisager de solliciter d'éventuels *sponsors* ou parrains ... Toutes suggestions dans ce domaine sont attendues, de même que sont attendus tous textes susceptibles d'être publiés dans le bulletin. Donc à vos stylos ...

Formulons des pensées de paix et d'affection à l'intention de la mère de notre frère Loeiz. Que les Grands Etres l'aident et l'accueillent au terme de sa transition !

Paix à tous !

correspondance à : Michel RAOULT, la Pommeraie-Avalon, 29252 PLOUEZOC'H, et par minicom sur le 3612.

KREØENN GELTIK
COURSEZ TUÒ ØONN
bCNVRUCUDURICZH TUÒ un ØCRV

LETTRE-CIRCULAIRE N° 2, du 26 XI 95ev :

(considérant la lettre du 15 courant accompagnant le compte rendu de l'A-G comme la L-C n° 1)

Chers Soeurs & Frères,

Vous êtes informés de la publication au Journal Officiel/Associations n° 47 du 22 novembre 1995ev p. 4644, n° 648, des transfert à Morlaix et modifications des statuts de notre K:G:. L'exemplaire-témoin du J.O. ne nous est pas encore parvenu, mais nous avons pu consulter le minitel 3616 JOEL qui nous donne ceci :

ASSOCIATIONS Loi du 1er JUILLET 1901 : ASSOCIATIONS PARUTION : 22-11-95
001 TEXTE(S) SELECTIONNE(S) 01 CP:29252 MODIF. PARU : 22/11/95 ; THEMES: Social,
REF: 470648 Déclaration à la sous-préfecture de Morlaix :
Ancien titre : COMMUNAUTE DE LA CROYANCE CELTIQUE - KREDENNE GELTIK

Nouveau titre : KREDENN GELTIK - TRADITION CELTE

Nouvel objet :

- être une structure d'accueil pour la recherche spirituelle dans le sens authentiquement celtique et traditionnel;
- être un conservatoire du patrimoine des lignées initiatiques de la tradition des druides ;
- observer les rituelles festivaires calendaires et sociales de cette antique tradition.

Siège social :

6, avenue Yves-Thépot 29000 Quimper Transféré ;

Nouvelle adresse :

la Pommeraie-Avalon, Barnenez 29252 Plouézoch

Date : 22 octobre 1995

xx
Bien entendu l'erreur orthographique en breton sur "l'ancien titre" n'est pas de notre fait. Fort heureusement cette faute n'est pas répercutee sur "le nouveau titre" ! Evidemment aussi Plouézoch s'écrit bien avec le c'h : PLOUEZOC'H ...

Je me permets de vous rappeler que nous avons désormais un compte ouvert au Crédit Mutuel de Bretagne à 29630 Plougastel et qu'il vous suffit de porter comme bénéficiaire notre association en indiquant tout simplement : KREDENN GELTIK.

Je délivrerais un reçu fiscal officiel pour tout don, ce qui permettra une réduction d'impôts si toutefois les dispositions antérieures à ce sujet sont maintenues ...

En tout cas grand merci pour la KREØENN !

a wir galon !

correspondance : Michel RAOULT, la Pommeraie-Avalon, 29252 PLOUEZOC'H, et par minitel 24 h sur 24 sur le 3612.

/in KREOENN CELTIK
COURSEZ TUO OONN
BENVEREOUERIEZH TUO an OERV

LETTER-CIRCULAIRE N° 3, du 06 MARS 1996 ev :

Chers Soeurs & Frères de la KREOENN,

Vous êtes invités à la célébration de KENTEVEN, l'arrivée du printemps, avec nos frères et soeurs du compagnonnage d'OALED DRWIZED KORNOG.
Rendez-vous le dimanche 24 mars 1996 ev à 10h30 à St-Just, en haut et à gauche de la place de l'église, face au "Restaurant des Landes" (dans le triangle Redon-La Gacilly-Pipriac. Dans le sens de Rennes à Redon, dépasser Piprac, prendre à droite la D.54. En venant de Redon, après Renac, prendre à gauche la D.54).

La cérémonie aura lieu dans les landes de Cojoux parsemées de mégalithes de quartz et de schiste.
Ceux qui ont déjà reçu des degrés d'initiation dans l'ordre sacerdotal et peuvent en témoigner portant la saie et les décors de leur grade, entreront dans le cercle.

Ceux qui ont reçu des titres dans l'ordre des chevaliers participeront à la protection du cercle.
Les postulants, néophytes, fidèles ou simples adhérents sont invités à assister à proximité en dehors du cercle.

Vous pouvez, sous votre responsabilité, accompagner des parents ou des amis qui souhaiteraient assister à la cérémonie.

Après quoi un repas amical et confraternel aura lieu au restaurant des Landes. Participation aux frais, chacun payant son écot. Il est tout à fait indispensable d'annoncer votre participation avant le 19 mars dernier délai afin de réserver les repas !

On peut me contacter au 98 67 27 14, en laissant un message sur Minicom 3612, ou sur mon répondeur déclanché après la troisième sonnerie, en donnant clairement vos noms et le nombre de personnes pour le repas.

Ce n'est pas la première fois que nous avons des réunions avec l'ODK et nous les remercions de leur grande fraternité.

A tout plaisir

correspondance : Michel RAOULT, la Pommeraie-Avalon, 29252 PLOUEZOC'H et par minitel 24 h sur 24 sur le 3612.

/in KREOENN CELTIK
COURSEZ TUO OONN
BENVEREOUERIEZH TUO an OERV

LETTER-CIRCULAIRE N° 4, du 18 juin 1996 ev :

Chers Soeurs & Frères de la KREOENN,

Ce message à la veille du solstice d'été, pour vous dire que je suis désolé de ne pouvoir envisager une réunion de célébration festive du solstice entre nous, cependant j'adresse les meilleurs vœux confraternels à tous nos membres et les invite à s'unir symboliquement par la pensée dans une chaîne de communion fraternelle d'environ une minute qui pourrait se situer à trois moments : le jeudi 20 à minuit, le vendredi 21 à 6h du matin et le même jour à midi, si toutefois cette circulaire vous parvient à temps.

Veuillez m'adresser vos suggestions concernant des lieux éventuels de nos futures célébrations en plein air et aussi de possibilités d'achat d'un terrain qui nous appartiendrait quelque part, de préférence en un lieu géométrique de Bretagne assez central, par exemple entre Pontivy et Josselin (ou tout autre lieu évidemment) et si possible sur une crête, un terrain "nature" avec des pierres et des chênes ! Pensez-y et envoyez vos suggestions.

Nous n'avons pas eu beaucoup d'écho de la publication du numéro 2 (nouvelle série) de KAD pour lequel un nombre bien infime de nos membres se sont dévoués. Nous avons désormais l'expérience de publier en tenant compte des réglementations officielles. Toutefois, on a pu constater que la plupart de ceux qui publient ne tiennent guère compte de ces réglementations. La supposée liberté de la presse est réglementée de telle sorte que les petites associations s'y conformant ne peuvent qu'être très vite découragées ... Nous aurions aimé recevoir des remarques sur le numéro publié et aussi éventuellement des articles pour le prochain numéro. Nous pensons à réduire le format de moitié de façon à pouvoir le tirer plus facilement. Nous avons eu l'occasion de voir des bulletins en demi-format qui sont très présentables. Au rythme des dépenses engagées et du montant infime des recettes, nous ne sommes pas prêts d'équilibrer notre budget ! Nous savons évidemment que ce n'est pas non plus notre but ... mais quand même ! Il ne faudrait pas que ce soit toujours les mêmes qui participent ... a tout plaisir

correspondance : Michel RAOULT, la Pommeraie-Avalon, 29252 PLOUEZOC'H et par minitel (messages écrits) 24 h sur 24 sur le 3612.

/IN KRÉDENN GELTIEK
COURSEZ TUO OONN
HENREKURIEZH TUO AN OERV
LETTER-CIRCULAIRE N° 5, du 28 octobre 1996 :
TEMPS DE SAMAIN

Chers Soeurs et Frères de la KREDENN

Ce message certes tardif... pour vous dire que nous avons décidé de nous réunir pour célébrer SAMAIN le vendredi 1er novembre à 10 h sur la colline de TUCHENN GADOR. Les destinataires de cette invitation peuvent inviter à leur tour des parents ou amis sympathisants (mais surtout pas de journalistes, svp !). Ce sera une réunion rituelle au cours de laquelle d'ailleurs l'un des nôtres sera admis comme *mab/naz*. Pour ceux qui viendraient par le train, je serai à 8h20 à la gare de Morlaix à l'arrivée du train de RENNES. Je ne peux prendre que 3 ou 4 passagers. Le lieu choisi est très symbolique de la continuation-même de la KREDENN GELTIEK comme je vous l'expliquerai sur place. Pour ceux qui ne connaissent pas TUCHENN GADOR (dit aussi "Signal de Toussaint"), c'est un lieu aride assez isolé dans les Monts d'Arrée et l'un des points culminants de Bretagne (384 m), sur la route départementale D 735, entre Morlaix et Quimper. Si vous arrivez par Morlaix, rendez-vous à 8h20 à la gare de Morlaix, même si vous venez en auto. (La mienne est une Ford-Escort beige-claire ancien modèle, avec à l'arrière macarons BH, EEC, MERCI, triskel) Si vous arrivez par Quimper, prenez la route de Morlaix. C'est au Nord de Brestans et même encore un peu plus au Nord du Menet Mikael (chapelle St-Michel), à gauche en montant il y a, en décroché de la route, un panneau "Tuchenn Gador" indiquant la colline sur la gauche.

On peut encore, par un chemin caillouteux, faire quelques centaines de mètres en voiture qu'il faudra, de toute façon, abandonner avant d'arriver au sommet où aura lieu la cérémonie. Nous attendrons en bas jusqu'à 9h30. Puis nous monterons sur la colline où la cérémonie commencera à 10h00. Si vous arrivez après 9h30, vous pourrez apercevoir à distance ma voiture sur le chemin

Calculez bien vos délais de route pour arriver à temps. Attention il peut y avoir du vent frais, surtout sur le haut de la colline ! A bientôt donc ! à vos sagons !

Correspondance : Michel RAOUlt, la Perrière et à 27 Avril 2952 PLATEAU
et par télétel 24 h sur 24 sur le 3512
tél. privée en cas d'urgence : 02 67 27 14)

/IN KRÉDENN GELTIEK
COURSEZ TUO OONN
HENREKURIEZH TUO AN OERV

LETTER-CIRCULAIRE N° 6, du 12 décembre 1996 ev :

TEMPS de GENNOID ALAKTA

Chers Soeurs et Frères de la KREDENN,

Notre réunion cérémoniale de SAMAIN s'est bien déroulée aux date et lieu prévus, et un postulat de longue date, ancien disciple de notre R.D.G. Ab Antonios -aet d'an Anaon- a bien été admis dans le cercle des membres du clergé en qualité de mabing, et a reçu le nom d'an Nerved. Ses qualités de chercheur dans le domaine qui nous est cher font de lui un assistant apprécié qui n'aurait certes pas dépareillé au milieu de nos anciens de la période néoïque de la KREDENN !

Nous tenons à remercier ceux qui ont fait le déplacement, parfois de fort loin, pour assister à cette cérémonie qui ne peut que conforter les liens qu' nous unissons dans le même idéal et confirmer à la fois notre continuité et notre action réelle, quand bien même serait-elle discrète ...

Nous avons reçu des nouvelles de notre Frère de la K.G. Mikael de Keralec dont l'ouvrage de poésie sont ces jours-ci chez Marc Aurèle éditeur à St-Malo. Vous pourrez y retrouver des illustrations reprises du KAD n° 14 avec l'autorisation, donnée en son temps, de notre R.D.G. Neven Lewarch. On remarquera au passage que ce n'est pas le cas de certaines publications qui utilisent tout à fait illégalement et sans aucune sorte d'autorisation, des documents qui sont la propriété de notre revue KAD et donc de notre K.G. !

Je me permets d'attirer l'attention de nos membres sur trois parutions récentes : 1) Marcel BRASSEUR- LES CELTES : les Dieux oubliés.Rennes, Terre de Brume, 1996, 208 p. 119 F-2) Donatien LAURENT & Michel TREQUER- LA NUIT CELTIQUE- même édit. 1996, 287 p. 109 F. -3) JL. BRUNAUX- Les RELIGIONS GAULOISES : rituels celtiques de la Gaule indépendante. Paris, Errances, 1996, 216p. 160F.. Et le nouveau Raoult, LES DRUIDES, revu et augmenté à paraître en janvier prochain ... Gant gourch'hennou lawen d'an hol evit an NEWEZ-HEOL-man : GENIMALAKTA a wir gaon !

° /IN de temps immémorial, ranimée en BRETAGNE sous forme de société de pensée... CORRESPONDANCE : Michel RAOUlt, "La Pommeraie-Avalon", 28252 PLQUEZOC'H contact 3612 et E-Mail : michel.raoult@29296672714.minicom.eitas.fr

R.D.G. an Habask

/IV KREOENN GELTEK
COURSEZ TUO OONN
HENVEUCOURTEZH TUO AN QERV

**LETTRÉ-CIRCULAIRE N° 7, du 2 février 1997 en :
ANAGANTIO at: IIII = TEMPS d'IMBOLOC**

Chers Soeurs et Frères de la K:G; et avec les * bénédicteurs * de BRIGIT *

Il y a quelques jours nous avons été avisés par le responsable du Groupe Druidique des Gaules d'une démarche collective en cours effectuée par des représentants des anciennes religions d'Europe auprès des instances législatives de l'UNION EUROPÉENNE. Cette démarche, dont copie jointe du texte intégral traduit de l'allemand en français, concerne la protection et la reconnaissance des cultures et des religions autochtones d'Europe par un texte législatif s'appliquant à tous les Pays de l'Union Européenne. C'est donc d'un intérêt capital pour tous ceux qui se revendiquent des traditions les plus anciennes de l'Europe, et c'est précisément notre cas en tant qu'association druidique et celteique.

Afin de consulter nos membres à ce sujet, nous faisons donc une assemblée générale par correspondance conformément à l'article 15 de nos statuts et sur ce seul point précis à répondre pour OUI ou par NON : Acceptez-vous que la Kredenn Geitiek stassncio à la proposition de loi ci-jointe qui sera soumise aux institutions législatives de l'Union Européenne en vue de la protection et de la reconnaissance des cultures et des religions autochtones d'Europe ?

Réponse :
Nom et Signature (facultatifs) de l'adhérent :

Votre réponse est à renvoyer, avec ou sans commentaire, sur ce papier ou photocopié, ou par tout autre moyen, Poste, minitel 3612, internet Email : michel.raoult@0298672714.mnicon.atlas.fr

à Michel RAOULT, La Pommeraie-Avalon, 29252 PLOUEZOC'H.
Vous avez 15 jours pour répondre. Ce courrier posté du 3 février 1997, le délai de réception des réponses est fixé au 22 février 1997. Passé ce délai plus un jour, soit le 23 février 1997, l'absence de réponse, conformément à l'article 15 de nos statuts, sera considérée comme un acquiescement.

a war gaión !

R:G; an habask

* Les associations culturelles suivantes formulent par la présente une requête aux institutions législatives de l'Union européenne, afin qu'elles décident que les paragraphes suivants aient force de loi dans tous les Etats membres de l'Union européenne. Dans la perspective d'un élargissement de l'Union européenne, plusieurs associations émanant d'Etats non encore membres se sont jointes à la présente requête.

Loi visant la protection et la reconnaissance des cultures et des religions autochtones d'Europe.
Paragraphe 1:

Les religions antiques, autochtones et pré-chrétiennes de tous les peuples d'Europe sont reconnues en tant que religions traditionnelles propres à l'humanité européenne dans tous les Etats membres de l'Union européenne. Afin de préserver la diversité culturelle en Europe, les associations culturelles fondées par les adeptes des religions de la Nature seront placées sur pied d'égalité dans tous les Etats membres de l'Europe.

Paragraphe 2:

La liberté religieuse étant une liberté fondamentale, inscrite dans toutes les législations des Etats membres de l'Union européenne, elle doit valoir et être aussi garantie pour les religioses traditionnelles pré-chrétiennes.

Paragraphe 3:

Les adeptes des religions antiques et autochtones ne peuvent subir de ségrégation ou de désavantages de nature politique, juridique ou autre, dans aucun Etat de l'Union européenne.

Paragraphe 4:

Les adeptes des religions antiques et autochtones ne peuvent subir aucune restriction dans la pratique de leurs religions et de leurs coutumes dans aucun Etat de l'Union européenne. La présente disposition est également valable en ce qui concerne la liberté de réunion, la pratique des rituels et l'organisation de festivités. L'extrémisme politique, les actes de nature raciste ou anthropophobe, n'appartient pas au patrimoine des religions autochtones de l'Europe et ne rentrera donc pas en ligne de compte dans les dispositions du présent paragraphe.

Paragraphe 5:

Toutes les formes de discrimination et diffamation à l'égard des religions antiques, autochtones et pré-chrétiennes de l'Europe, que cela concerne leurs rituels ou leurs adeptes devraient être bannies dans les Etats membres de l'Union européenne. La présente disposition concerne également les médias et les autorités politiques. De même, il devrait être interdit d'utiliser des termes, concepts et symboles (comme les signes vifs ou cultuels) qui sont propres à ces traditions païennes pour des objectifs économiques ou politiques, ou dans toutes autres entreprises dans la mesure où elles sont étrangères à leurs significations fondamentales.

Comme nous avons subi récemment des persécutions ou des diffamations, qui peuvent s'assimiler aux pratiques inquisitionnaires du Moyen Age, qui s'avèrent anachroniques à notre époque, les associations culturelles et religieuses qui défendent les religions naturelles de l'Europe, demandent que soit promulguée une loi pour la protection et la reconnaissance des cultures et des religions autochtones d'Europe. »

°
/IV KREOENN QELTEK
COURSEZ TUD DONN
BENVERGOUEREZH TUD AN OERY

**LETTER-CIRCULAIRE N° 8. Mezeven 1997 e.v.
EQUOS A.L. MDCXIII = TEMPS du SOLSTICE d'ÉTÉ**

Chers Soeurs et Frères de la k:G; et avec les bénédicitions de nos Déesses et de nos Dieux de Celte !*

L'Unanimité de nos membres -moins deux abstentions- s'étant prononcé en faveur de la pétition près de l'Union Européenne en vue d'une reconnaissance officielle des cultures et religions *natives* européennes, nous l'avons donc signée. La date de clôture de la pétition a été fixée au 30 juin prochain, après quoi le texte sera présenté aux fonctionnaires de la Commission Européenne compétente. Il est bon de savoir qu'au mois de mai dernier il y avait plus de quatre-vingt-dix associations européennes qui avaient déjà signé la pétition. On notera que les Américains ont voté en 1978 l'*American Indian Religious Freedom Act* en vue de protéger et de préserver la liberté de croyance, de culte et de culture des Indiens d'Amérique, comportant le libre accès aux lieux traditionnels de culte, la possession et l'usage d'objets sacrés de leur tradition. Il ne faut pas oublier qu'en France la loi du 9 décembre 1905 "garantit le libre exercice des cultes ..." mais en fait seuls les cultes chrétiens étaient concernés. Toutefois la Convention Européenne du 4 novembre 1950 de sauvegarde des droits de l'homme et des libertés fondamentales stipule en son Titre 1^{er}, art. 9 : "Toute personne a droit à la liberté de presse, de conscience et de religion ; ce droit implique la liberté de changer de religion ou de conviction, ainsi que la liberté de manifester sa religion ou sa conviction individuellement ou collectivement, en public ou en privé, par le culte, l'enseignement, les pratiques et l'accomplissement des rituels." . Cette Convention a été ratifiée par la France par loi du 31.12.1973 publiée au JORF du 4 mai 1974, et bénéfice d'une autorité supérieure aux lois en vertu des articles 53 et 55 de la Constitution Française : QU'ON SE LE DISE !

Nos travaux de recherche sur les rites se poursuivent activement et nous espérons être en mesure de pouvoir les célébrer bientôt tous ensemble. Ceux qui souhaitent participer à ces travaux sont les bienvenus ! Veuillez aussi dans cette optique nous signaler tous lieux possibles pour nos cultes Trigarez

°
/IV KREOENN QELTEK
COURSEZ TUD DONN
BENVERGOUEREZH TUD AN OERY

**LETTER-CIRCULAIRE N° 9. Septembre 1997 e.v.
CANTLOS A.L. MDCXIII = temps d'EQUINOXE d'AUTOMNE**

- Avec les bénédicitions de nos Déesses et de nos Dieux de Celte,
à nos Chers Soeurs et Frères les TUD DONN de la k:G: BLOAVEZ MAT ! *

- Vous trouverez au verso de cette circulaire copie de notre calendrier K:G pour la prochaine année celte, d'après le comput établi par le BRENTIN KADVAN, spécialement recommandé dans la première année du sixième lustre du cinquante-troisième siècle trentenaire A.L. (A.L. = Anzervezh Ledav, Ère de Bretagne, dite aussi Ère du glaive brisé, pour rappeler que notre calendrier est décompté sur des données historiques (l'empereur Macsen, Maximus) correspondant à la bretonnisation de l'Armorique. Dans les années 1930 de l'ère vulgaire (e.v.) KAD était daté "an 11501 de l'Ère post-Atlantidienne" ... et, après la guerre, si l'an 1513 A.L. correspondait à 1946 e.v., l'an 3820 M:T (c'est la bataille de Mag Tured) correspondait à 1949 ... Certains groupes druidiques affichent encore des datations de type mythologique sans référent historique. Diverses populations Indiennes, Chinoises, Japonaises, Tibétaines, Juives, Musulmanes ... représentant des millions d'individus utilisent toujours leurs propres calendriers. Même les antiques chrétiennes celtes avaient leur calendrier. Les chrétiens latins décidèrent seuls du calendrier dit "grégorien" qu'ils finirent par imposer au monde entier !

Cette année MDCXV A.L., est début de lustre, donc commence par un mois intercalaire de 30 jours qui ne revient que tous les cinq ans. Les fêtes celtes traditionnelles, à cheval sur les quinzaines, sont célébrées ainsi :

1- SAMONIOS : le dernier jour de la première quinzaine du mois de SAMONIOS et les deux premiers jours de la seconde quinzaine, les : SA XV, et AT : I et II, pour cette année, soit les 22, 23, 24 novembre 1997 e.v.,
2- IMBOLC : ANAGANTIO XV, et AT : I et II (les 19, 20 et 21 février 1998),
3- BELTAN : GIAMONIOS XV, AT : I et II (les 19, 20 et 21 mai 1998),
4- LUGNASAD : ELEMBOIVOS XV, AT : I et II (les 16, 17 et 18 août 1998).

- Notre secrétaire, que nous remercions vivement pour ses services, a demandé à être relevée de ses fonctions et est remplacée par an Neved.

BLOAVEZ MAT da'n holl ! BONNE ANNÉE à tous !

a waz station 1

R:G: an habask

R:D:G: an habask

/i\ KREOENN CELTIK OURSEZ TUO OONN H'ENVERGEURIEZ h TUO an OERV

LETTRE-CIRCULAIRE N° 10,

GIAMONIOS, A.L. MDCXV (mai 1998 e.v.) : temps de BELTAN

Avec les bénédictions de nos Déesses et de nos Dieux de Celte, à nos Chers Soeurs et Frères les TUD DONN de la K:G: Fraternelles salutations *

- D'après notre calendrier SONNOCINGOS CELTON, les fêtes de BELTAINE auront lieu les Gramonios XV et AT I & II (soit les 19,20 & 21 mai 1998e.v.).

- Nous avons grand plaisir à vous faire savoir que le Mabinog An NEVED a été élevé dans l'ORDRE des DRUIDES au TITRE de DREV-AWENAD pour compter du III CVTIOS courant.

La cérémonie a eu lieu sous les chênes dans le très beau NEMETON de KERALLEG, à quelques pas de la FONTAINE SACRÉE de LAGAD BRECH'DED, grâce à l'hospitalité de nos frères de la COMARDIA DRUVIDIACTA AREMORICA, de PONTREV (Pontrieux); qu'ils en soient encore remerciés ! En début de cérémonie, quelques gouttes de pluie symbolisèrent les bénédictions du CIEL, et rapidement le SOLEIL maternel apporta réconfort encouragement et chaleur.

Rappelons que le premier DEVOIR du DRUIDE-AWENAD de l'HENVREDEURIEZH TUD an DERY est d'honorer les TUATHA DÉ DANANN et de célébrer leur culte. Il offre aussi le SACRIFICE, célébre le CULTE des QUATRE TEMPS et accomplit, selon les besoins et demandes, les diverses CÉRÉMONIES FAMILIALES tant pour les FIDELLES que pour lui-même. Toute personne-membre concernée peut donc faire appel à ses services (demande à adresser au siège qui transmettra). Toutefois il n'est pas encore habilité à initier, étant encore, lui-même, en cours d'initiation.

Mise au point : le Ri: Drevon: Gudae: an Habask de la Kredenn: Gettiek: fait savoir qu'il n'est pas du tout concerné par les diverses "lettres-ouvertes" ou autres écrits diffusés en plusieurs langues sous les sigles de PDG (Parti des Gaulois) ou MRG (Monarchie et Régionalisme Gaulois) émanant de M. Bernard Jacquelain de Paris se réclamant de l'E.D.G. (Ecole Druidique des Gaules), écrits dans lesquels le R:D:G: est mentionné comme "pétionnaire", "correspondant" et "responsable" d'une supposée "clairière d'Armonique", sans en avoir été au préalable sollicité ni informé ...

- Voici le sommaire du

I-PREAMBULE.....	Règlement intérieur de la KREDENN GETIEK dit "CHARTE des TUD DONN" SOMMAIRE.	p. 1-3
1°) Kredenn Gettiek (K:G:)* Tradition Celte (T.C.) articles 1-.....	p. 1-2
2°) Goursez TUD DONN (G:T:D:), les TUD DAN [assemblée des gens (les Gwyrcti, les fidèles ou le peuple) de la déesse Dan]. articles 5-9	p. 2
3°) Henvredeuriezh TUD an Derv. (H:T:D:), l'Antique Fraternité des Gens éca Chêne articles 10-12	p. 3
4°) Les TUD DONN dans le siècle. articles 13-16	p. 3
II.-I' HENVREDEURIEZH TUD AN DERY	p. 4-7
1°) Caractères généraux de l'Henvredeuriezh TUD an Derv. articles 17-22	p. 4
2°) Les assemblées de l'Henvredeuriezh TUD an Derv articles 23-30	p. 5-c
3°) Conditions d'admission dans l'Henvredeuriezh TUD an Derv et de départ articles 31-38	p. 6
III-LES OBEDIENCES.....	p. 7-9
articles 39-59	
IV-LES EIDELES LAICS.....	p. 9-10
articles 60-72	
V-ADHESIONS ET RECONNAISSANCE.....	p. 10-11
articles 73-78	
. Pour promulgation article 79	p. 11-

Tous ceux qui souhaiteraient en avoir une copie sont priés d'envoyer L minimum de 20 F pour les frais de photocopies et d'envoi (12 pages)

a wir galon ! R:D:G: an Habask

Michel RAOULT, La Pommeraie - Avalon, 29252 PLOUEZOC'H, BRETAGNE minicom 3612 et E-mail : michel.raoult@0298672714.minicom.atlas.fr

/IN KREDENN GELTIEK
GOURSEZ TUO DÖNN
HENVREUOEURIEZH TUO an OERV

/IN KREDENN GELTIEK
GOURSEZ TUO DÖNN
HENVREUOEURIEZH TUO an OERV

LETRE-CIRCULAIRE N° 11,

EQVOS, A.L. MDCCXV (juillet 1998 e.v.) :

* Avec les bénédictions de nos Déesses et de nos Dieux, à nos Chers Soeurs et Frères les TUD DONN de la K.G.*

* Fraternelles salutations de la part de votre Ri Drevon Gudaer *

Comme vous le savez, nous entretenons des relations très fraternelles avec nos soeurs et frères de la COMARDIA DRUVYDIACTA AREMORICA dont le siège est à PONTIRIEUX.
Aussi ai-je plaisir à vous faire connaître que nous sommes tous invités à participer, en tant que KREDENN GELTIEK, à leur prochaine cérémonie, correspondant à LUGNASAD, qui aura lieu le dimanche 9 août 1998.

Tous ceux qui le peuvent sont donc priés de venir se joindre à nos frères et soeurs dans leur cercle sous les chênes de Kerallég.

Le rendez-vous est fixé au dimanche 9 août 1998, à 10 h du matin, chez Yvon et Maggy LOZAC'H, au n° 35 de la rue de la Presqu'île, à PONTIRIEUX (Côtes d'Armor). En cas de difficultés, le n° de téléphone de leur domicile est le 02 96 95 36 12. Si vous arrivez par vos propres moyens, il faut longer la rivière par le sens unique et aller jusqu'à passer sous un pont ferroviaire, y tourner à gauche, s'arrêter devant le "garage du Véaduc". Vous êtes dans la rue de la Presqu'île. Le n° 35 est à quelques pas du garage en face sur la droite. Sonnez et entrez !

Ceux qui viendront par le train, doivent s'arrêter à la gare SNCF de GUINGAMP pour y être vers 9h et surtout nous donner à l'avance les précisions sur leur arrivée de façon à pouvoir les prendre en voiture. Il faut une bonne demi-heure pour rejoindre Pontirieux en auto ...

Ceux qui ont des saies ou tout autre régalié druidique de la K.G. sont invités à les porter pour la cérémonie. Les initiés en tenue pourront bien sûr participer aux cérémonies dans le cercle.

Des représentants d'autres groupes druidiques affiliés, et amis seront aussi présents.

Repas champêtre avec barbecue (participation de 50 F).

Ricq an Habask

Ricq an Habask !

Michel RAOULT, La Pommeraie - Avalon, 29252 PLOUEZOCH, BRETAGNE
minicom 3612 et E-mail : michel.raoult@0298687274.minicom.sths.fr

LETRE-CIRCULAIRE N° 12,
CANTLOS, A.L. MDCCXV (septembre 1998 e.v.) :

* Avec les bénédictions de nos Déesses et de nos Dieux,
à nos Chers Soeurs et Frères les TUD DONN de la K.G.:

* Fraternelles salutations de la part de votre Ri Drevon Gudaer an Habask*

Nous avons eu cet été la chance de pouvoir utiliser le grand cercle de chênes de Kerralleg près de Pontirieux et de pouvoir soit y célébrer pour la K.G. soit y participer à des cérémonies communes en toute confraternité et intercommunion. Merci à nos Frères et Soeurs pour leur accueil ... Merci à ceux qui ont pu venir se joindre à nous dans le site remarquable de ce cercle, ou autour du cercle, ... Merci aussi à ceux qui n'ont pu venir mais qui se sont unis à nous par la pensée.

Voici donc que nous arrivons à la nouvelle année de notre calendrier céltique (au verso). En effet avec 1616 AL, ou AL MDCCXVI, nous entrons dans la deuxième année du sixième lustre du cinquante-troisième siècle trentenaire A.L. (A.L. = Amzervezh Leday, Ère de Bretagne-Armorique). Cette année a douze mois dont six à trente jours, cinq à vingt-neuf jours et un, le mois d'EQVOS, à 28 jours seulement comme il est d'usage pour chaque deuxième et quatrième année de chaque lustre. Cette année n'aura donc que trois cent cinquante trois jours, alors que l'année suivante en comportera, avec le mois intercalaire, 385 j. Les 3 nuits 3 jours de nos quatre fêtes principales sont indiquées en gris soit les 12-13-14 novembre, 9-10-11 février 1998 e.v., 9-10-11 mai et 4-5-6 août.

Grâce à un remarquable travail effectué cependant en toute discréetion, nous disposons déjà d'un rituel presque complet qui est en cours de traduction en un breton de qualité digne d'être utilisé comme langue sacrée. Nous en félicitons chaleureusement les auteurs et interprètes pour leur dévouement généreux à la cause de notre Tradition. Avec la restauration de nos rites, il convient désormais de revivifier nos cultes. Rappelons qu'à cet effet nous remercions nos membres et amis de continuer à nous signaler tout endroit susceptible d'être propice à nos célébrations, soit sur domaine public soit sur domaine privé.

Ricq an Habask
CANTLOS !

Michel RAOULT, La Pommeraie - Avalon, 29252 PLOUEZOCH, BRETAGNE
minicom 3612 et E-mail : michel.raoult@0298687274.minicom.sths.fr

/i\ KREOENN GELTIK
COURSEZ TUO OONN
hENVRUEOURIEZH TUO an OERV

LETTRE-CIRCULAIRE N° 13, CANTLOS, A.L. MDCXV (oct. 98 ev)

* Avec les bénédictions de nos Déesses et de nos Dieux,

* Fraternelles salutations de la part de votre Ri Drevon Guédaer an Habask* à nos Chers Soeurs et Frères les TUD DONN de la K.G.

* Fraternelles salutations de la part de votre Ri Drevon Guédaer an Habask* qui, à l'occasion du dernier jour de l'an celtique, remercie tous les TUD DONN de leur participation de fait ou en esprit à la vie du COURSEZ et leur souhaite une bonne nouvelle année, à réception de cette missive ...

Nous allons donc essayer de nous rapprocher le plus possible de nos dates de cérémonies et célébrer ensemble le prochain HEVEN-SAMAIN ce samedi 14 novembre 1998 dans le grand cercle de chênes de Keralleg dans les environs de Pontrieux. Tous ceux qui le pourront sont donc invités à se joindre à nous dans le cercle, sinon qu'ils y soient par la pensée.

Le rendez-vous est fixé au plus près de 10 h du matin (retardataires potentiels nous prévenir à l'avance SVP !) chez Yvon et Maggy LOZACH, au n° 35 de la rue de la Presqu'île, à PONTRIEUX. En cas de difficultés, téléphonez au 02 96 95 36 12 (domicile).

Si vous arrivez par vos propres moyens, longez la rivière par le "sens unique" et allez jusqu'à passer sous un pont-ferroviaire : y tourner à gauche, s'arrêter devant le "Garage du Viaduc". Vous êtes dans la rue de la Presqu'île. Le n°35 est en face en continuant un peu sur le trottoir à droite. Ceux qui viendraient par le train descendront à la gare SNCF de GUINGAMP. Il y a une navette pour Pontrieux, mais s'en assurer à l'avance!

Les initiés en tenue pourront participer aux cérémonies dans le cercle. Des représentants d'autres groupes druidiques amis pourront aussi être présents.

Grâce au travail remarquable de notre traducteur, nous aurons la joie de pouvoir célébrer nos rites, tout au moins en partie, en un breton de qualité digne d'être utilisé comme langue sacrifiée. Notre Frère AN NEVED récemment élevé au rang de druide-awenad sera le célébrant.

BLOAWEZ COAO ORAN OLL ...
ha KENAVO AR CHENTAN !

R.O.C. an habask

Michel RAOUlt, La Pommeraie-Avalon, 29252 PLOUEZOC'H, BZH
minicom 3612 et E-mail : michel.raoult@0298672714.minicom.atlas.fr

/i\ KREOENN GELTIK
COURSEZ TUO OONN
hENVRUEOURIEZH TUO an OERV

LETTER-CIRCULAIRE N° 14,
CANTLOS, A.L. MDCXVI (septembre 1999 e.v.) :

* Avec les bénédictions de nos Déesses et de nos Dieux,
à nos Chers Soeurs et Frères des TUD DONN de la K.G.

* Fraternelles salutations de la part du Ri Drevon Guédaer an Habask*

Vous n'avez pas reçu de nouvelles depuis plusieurs mois. Ceci ne veut pas dire que nous n'avons rien fait depuis, au contraire ! Nous avons travaillé sur les rituels et leurs traductions. Nous avons célébré ou participé à diverses cérémonies interdruidiques. Nous n'oublierons pas nos membres toujours fidèles, même dispersés ou les plus éloignés. Nous pensons très sérieusement organiser une cérémonie qui aurait lieu à la "Tour ar Vro" près de Nantes pour HEVEN/SAMONIOS avec une assemblée générale l'après-midi. Vous en serez avisé dès que possible, si cela peut être fait.

Notre calendrier druidique pour l'année prochaine A.L. (dont copie au verso). N-B : Si le format du calendrier vous paraît un peu petit, vous pouvez l'agrandir à la photocopieuse.) commence le 17 octobre de l'ère vulgaire. Or les fêtes de HEVEN (SAMAIN) ont lieu en fin de première quinzaine : SAMONIOS XV et les deux jours suivants A.T.-II, soit du dimanche 31 octobre au mardi 2 novembre. Le calendrier grégorien correspond assez bien, cette année, à notre calendrier druidique !

Nous vous proposons aussi de relancer notre revue KO - NEDOETON et à cet effet nous étudierons avec plaisir tout texte de nos membres susceptible d'être publié, ainsi que toute information d'intérêt druidique que vous pourriez nous communiquer.

Enfin souvenez-vous que nous ne sommes pas subventionnés et que nous acceptons vos cotisations et dons au nom de KREDENN GELTIK ! Que nos DIEUX et DÉESSES vous bénissent !

BLOAWEZ COAO A.L. MDCXVII OAN OLL ha kENVO AR CHENTAN

R.O.C. an habask

Michel RAOUlt, La Pommeraie-Avalon, 29252 PLOUEZOC'H, BZH
minicom 3612 et E-mail : michel.raoult@0298672714.minicom.atlas.fr

*/iñ krecenn celtiek
GOUSEZ TUO DONN
BENREOUIREZH TUO an OERV*

LETTER-CIRCULAIRE N° 15,

RIVROS at XV, A.L. MDCCXVII (janvier 2000 e.v.) :

* Avec les bénédictions de nos Déesses et de nos Dieux,
à nos Chers Soeurs et Frères des TUD DONN de la k.C.
* Fraternelles salutations de votre Ri Drevon Gudsaer an Habask *

Nous ne voudrions pas laisser passer ce mois de janvier de l'an 2000 de l'ère vulgaire sans faire mémoire de notre vénéré défunt Il R:DG: de la KREDENN GELTIK Raffig TULLOU, né à Mordelles le 06 janvier 1909ev, initié druide sous le nom de */iñ NEVEN LEMHARC'H*, fondateur en 1936e.v. de notre bulletin KAD, et successeur d'ARTONOVIOS le 1^{er} R:DG: (Morvan Marchall). Raffig, comme nous l'appelions communément, était un artiste sculpteur, membre des *Seiz Breur* de la renaissance artistique bretonne. Il s'en est allé : *æt d'an Araez*, le 16 janvier 1990ev, âgé de 81 ans. Nous célébrons donc le dixième anniversaire de son départ en Gwenved-AVALON ce 11^e jour d'Anaganito de notre année druidique en cours (16 janvier 2000ev). Ceux qui le pourront se recueilleront au cimetière de St-Herblain sur sa tombe ornée d'une croix druidique, les autres se recueilleront dans leur Nemeton intérieur en union des vivants avec tous nos grands ancêtres partis en *Tir na nog* ...

A la rencontre du 14 novembre 99 à Tour ar Vro, nous avons reçu dans le cercle deux de nos membres qui souhaitent entrer dans l'ordre des druides. Nous avons eu quelques difficultés à maîtriser un feu rituel un peu trop expansif ... Des agapes fraternelles sympathiques et abondantes précédèrent l'assemblée générale hâles trop courte pour traiter tous les sujets prévus, la nuit tombant tôt et le local forestier d'accueil manquant d'électricité ... mais l'ambiance conviviale et chaleureuse l'emportait tellement sur les considérations administratives que nous ne saurons trop remercier tous ceux qui nous ont prêtés les locaux et qui ont participé sous différents aspects à cette si fraternelle rencontre.

Que nos DIEUX et DÉESSES nous bénissent !

*G WIR GAOIN !
RIO'C, an habask
Michel RAOULT, La Pommeraie-Avalon, 29252 PLLOEZOCH, BZH
Le message 3512 ayant été fermé : pas de E-mail pour le moment !*

*/iñ krecenn celtiek
GOUSEZ TUO DONN
BENREOUIREZH TUO an OERV*

LETTER-CIRCULAIRE N° 16,

ANAGANTIO V, A.L. MDCCXVIII (18 janvier 2000 e.v.) :

* Avec les bénédictions de nos Déesses et de nos Dieux,
à nos Chers Soeurs et Frères des TUD DONN de la k.C.
* Fraternelles salutations de votre Ri Drevon Gudsaer an Habask *

Conformément à notre calendrier druidique, cette année la fête de BRÉVENT (Imbolc/Brigit) tombe les vendredis 28, 29 et 30 janvier. Notre frère et ami Guy FLEGEO met sa salle et son Nemeton à notre disposition. Vous êtes donc conviés le **dimanche 30 janvier 2000e.v.** chez Guy et Martine au village de St-Jacques en la commune de **Bannalec** (Finistère), à partir de 11 h00. Rendez-vous "avenue des Druides", rue principale du village, "Tavarn St-Jakez", longue bâtisse, facile à repérer (jouxtée d'une sorte de place pouvant faire parking, ornée d'un menhir de plus de 2 m), tenant lieu de bistro-épicerie-charcuterie et salle d'exposition ... où nous pourrons disposer d'un local. La cérémonie aura lieu dans le bosquet rituel quelque part en dehors du village.

Après la cérémonie, nous pourrons pique-niquer chez Guy et Martine (participation aux frais évidemment ...). Ceux qui viendront peuvent les contacter de ma part au **02 98 39 80 74**, pour s'annoncer et nous permettre de connaître à l'avance les participants. Merci et kenavo !

Que nos DIEUX et DÉESSES vous bénissent !

*G WIR GAOIN !
RIO'C, an habask
Michel RAOULT, La Pommeraie-Avalon, 29252 PLLOEZOCH, Trégor*

/ \ KRÉDENN CELTIK
COURSEZ TUO DONN
HENVERDURIEZH TUD AN DERV

LETTERE-CIRCULAIRE N° 17 : CVTIOS : A.L. MDCXVII :

Avec les bénédictions de nos Déesses et de nos Dieux,
à nos Chers Frères et Soeurs des TUD DONN de la K.G.,
Fraternelles salutations de la part de votre Ri Drevon Gudaer : an ffaoesk

Nous référant à la précédente lettre-circulaire (n° 16) qui comportait un extrait de la carte IGN n° 15, série verte au 1:100 000, dite "Lorient-Vannes", avons le plaisir de faire savoir à nos membres que nous avons mis en place un service de permanence chaque samedi après-midi "avenue des Druides" au cœur du village de Saint-Jakez (village de la commune de Bannalec), chez Guy et Martine Flégeo, tél.: 02 98 39 80 74.
Tous les membres sont évidemment invités à s'y retrouver dans la mesure de leurs possibilités ...

Il est aussi suggéré d'y accompagner toutes personnes amies qui seraient intéressées par nos activités du domaine druidique.

Le troisième samedi de chaque mois sera plus spécialement consacré, en présence du Ri Drevon Gudaer, à l'instruction des membres, des nouveaux adhérents ou de toutes personnes souhaitant des informations et que nos membres accompagneraient dans ce but.

Des bénêvoles, équipés de fauilles, râteaux ... pourront également participer à l'entretien et aménagement du cercle de pierres du bosquet sacré.
Une cérémonie pourrait y avoir lieu ce samedi 18 mars à l'occasion de l'équinoxe de printemps. A bientôt !

A WIR SALON

Michel Raoult, La Pomméraie-Avalon, 29252 PLOUEZOC'H (Petit Tregor)

/ \ KRÉDENN CELTIK
COURSEZ TUO DONN
HENVERDURIEZH TUD AN DERV

LETTERE-CIRCULAIRE N° 18 : CVTIOS : at XI: A.L. MDCXVII : [07 CZ COEN]

Avec les bénédictions de nos Déesses et de nos Dieux,
à nos Chers Frères et Soeurs des TUD DONN de la K.G.;
Fraternelles salutations de la part de votre Ri Drevon Gudaer : an ffaoesk

Nous célébrerons cette année notre fête de BELDAN au plus près de notre calendrier druidique, soit le samedi 29 avril 2000.e.v.
Rendez-vous à partir de 10 heures "avenue des Druides", chez Guy et Martine Flégeo, au centre du village de Saint-Jakez (Saint-Jacques, commune de Bannalec), tél.: 02 98 39 80 74, en tout cas avant 11 heures, heure de début de la cérémonie dans le cercle à l'extérieur du village.

Tous les membres sont évidemment invités à s'y retrouver dans la mesure de leurs possibilités ...
Vous pouvez y accompagner des amis intéressés par nos activités du domaine druidique.

N'oubliez pas que "Chez Guy et Martine" nous sert de relais de rencontre : en effet chaque Samedi après-midi il y a toujours un druide pour donner des informations, et le troisième samedi de chaque mois, c'est en présence du Ri Drevon Gudaer qu'a lieu l'instruction des membres, nouveaux adhérents ou toutes personnes souhaitant des informations.

Après la cérémonie, possibilités de repas et boissons Chez Guy & Martine. Participation aux frais. Kenavo !

A WIR SALON

Michel Raoult, La Pomméraie-Avalon, 29252 PLOUEZOC'H (Petit Tregor)

/ñ kredenn celtiek
cousez tud donn
hennreudeuriezh tud an derv

LETTRE-CIRCULAIRE N° 19 : EQVOS; VI; A.L: MDCXVII : [15 06 00.e.v.]

Avec les bénédictions de nos Déesses et de nos Dieux,
à nos Frères et Soeurs des TUD DONN de la Kredenn:Geitiek:
Fraternelles salutations de la part de votre R: Drevon:Gwader: an Afaoeñk
Voici l'aide-mémoire de nos prochaines rencontres, d'abord à St-Jakez:
- mercredi 21 juin matin célébration du solstice d'été,
- dimanche 23 juillet matin célébration de LUGNASAD,

et anvidgezh-dénomination (baptême) d'un enfant,
puis : samedi 29 à partir de 14 h et dimanche 30 juillet
à partir de 10 h à St-Philbert de Ligné, près de Nantes,
convention fraternelle d'une vingtaine d'ordres de
druides des Bretagnes et des Gaules ... Etant donné
l'importance de cette rencontre une délégation de notre
groupe y est fraternellement attendue.

A notre relais de rencontre, "avenue des Druides", chez Guy et Martine Flégeo, au centre du village de Saint-Jakez (Saint-Jacques, commune de Bannalec), tél.: 02 98 39 80 74, chaque Samedi après-midi il y a toujours un druide pour donner des informations ; généralement le troisième samedi du mois (sauf ce mois de juin étant donné le solstice), le Roi Drevon Gudaer (chef druide sacerdotal) répond aux questions des nouveaux adhérents oude toutes personnes intéressées par nos activités de mainteneurs de l'antique tradition des druides. Les jours de célébration à St-Jakez, le rendez-vous est à 10 h. La cérémonie a lieu dans le cercle-Nemeton à l'extérieur du village à partir de 11 h.
Après les cérémonies, possibilités de repas et boissons chez Guy & Martine.

KENAVO ! A wir SALON

de Tradition immémoriale, ranimée en Bretagne en 1935 sous forme d'association sapientiale et rituelle de druides ; des lignées clairières d'Armorique et de l'île de Bretagne, des lignées irlandaises du Chef-Druide Dublach de Tana, des lignées hyperboréennes ésotériques de John Toland et de Pierre des Maisieux, des lignées galloises de Iolo Morganwg ... Michel Raoult, La Pommeraie-Avalon, 29252 PLOUEZOC'H (près de Motlaix, en Petit Tregor) Notre adresse E-mail est rétablie, mais modifiée : micraoult@minitel.net

/ñ kredenn celtiek

cousez tud donn
hennreudeuriezh tud an derv

LETTRE-CIRCULAIRE interne N° 20 : EDRINIOSAT: II.A.. MDCXVI
24 AOÛT 2000e.v.

Avec les bénédictions de nos Déesses et de nos Dieux,
à nos Chers Frères et Soeurs des TUD DONN de la Kredenn:Geitiek:
Fraternelles salutations de la part de votre R: Drevon:Gwader: an Afaoeñk

Notre prochaine rencontre sera le samedi 23 septembre matin : célébration de l'équinoxe d'automne, cérémonie dans le cercle-nemeton de Kerzeniel à l'extérieur du village de St-Jakez/Bannaleg à partir de 11 heures.

Ceux qui souhaitent déjeuner au village après la cérémonie sont priés de réserver à l'avance en avisant Guy ou Martine Flégeo au tél.: 02 98 39 80 74.

Nos activités de mainteneurs de l'antique tradition des druides se sont déroulées cet été comme prévu avec la belle cérémonie familiale de dénomination de Galaad et la célébration solennelle de Lugnasad du 23 juillet. Les 29 et 30 se tenait à Philibert de Ligné (Bro Naoned) la convention internationale regroupant, pour la première fois de l'époque contemporaine, dix-huit ordres de druides des quatre lignées traditionnelles, des Gaules. Réservez déjà le samedi 21 octobre pour SAMONIOS :

A wir SALON ... ha kenavo !

Michel Raoult, La Pommeraie-Avalon, 29252 PLOUEZOC'H (face au grand cairn de Barnenez). Adresse E-mail rétablie, mais modifiée ainsi : micraoult@minitel.net

/ñ de Tradition immémoriale, ranimée en Bretagne en 1935 sous forme d'association sapientiale et rituelle de druides :
réunissant les lignées clairières d'Armorique et de l'île de Bretagne,
les lignées galloises de Iolo Morganwg,
les lignées irlandaises du Chef-Druide Dublach de Tana (Y's e.v.),
les lignées hyperboréennes ésotériques de l'Irlandais John Toland et autres dont Pierre des Maisieux parti de Nantes, confédérées à Londres en 1717 ...

/\\ KREDENN CELTIK
GOUFSEZ TUD DONN
BENVEUREUR EZH TUD AN ÐERV.
LETTER-CIRCULAIRE interne N° 21 : SAMONIOS, IAL MDCXVII
06 Octobre 2000e.v.

à nos Chers Frères et Soeurs des TUD DONN de la Kredenn : Geltiek :
Meilleurs voeux pour le nouvel an druidique (calendrier au verso) &
Fraternelles salutations de la part de votre
Ri:Drevon:Græær: an ðrægasik

Notre prochaine rencontre aura lieu le samedi 21 octobre matin :
célébration de la fête de HEVEN-SAMONIOS, dans le cercle-
nemeton de Kerzeniel à l'extérieur du village de St-Jakez en
Bannaleg à partir de 11 heures. Que celui qui connaît le "gwezenn
an anaon", l'arbre à pommes de la tradition celtique, en fasse un et
que chacun apporte ses pommes dans le cercle !
Attention : Faute d'avoir communiqué leurs adresses, des candidats n'ont
pas été avisés, mais sont évidemment invités ! Faites-leur savoir !
Ceux qui souhaitent déjeuner au village après la cérémonie sont
priés de réserver près de Guy ou Martine au tél...: 02 98 39 80 74..

Avant, pendant ou après le déjeuner, le R:D.G. répondra à toutes
les questions posées par les membres ou les candidats-membres,
cela servira d'enseignement pour tous ... On fixera une date et
prévoira l'ordre du jour de notre prochaine assemblée générale.
Préparez donc vos questions, si possible par écrit, et remettez-les
à notre secrétaire dès votre arrivée à St-Jakez, merci !

A bientôt de se rencontrer : ken a vo ! ... à wir Salon ...
Michel Raoult, La Pommeraie-Avalon, 29252 PLOUEZOC'H (face au grand
cairn de Barnenez). Adresse E-mail rétablie, mais modifiée ainsi :
micaoult@minitel.net

/\\ de Tradition immémoriale, ranimée en Bretagne en 1935 sous forme
d'association sapientiale et rituelle de druides réunissant
les lignées claniques d'Armorique et de l'île de Bretagne ; les lignées galloises de Iolo
Morganwg ; les lignées irlandaises du Chef-Druide Dubtach de Tara (Y's. e.v.) ;
les lignées hyperboréennes esotériques de l'Irlandais John Toiland et autres - dont
le délégué continental Pierre des Maliseaux, embarqué au port de Nantes en Bretagne -
confédérées à Londres à la Taverne du Pommeur le 22 septembre 1717 ...

/\\ KREDENN CELTIK
GOUFSEZ TUD DONN
BENVEUREUR EZH TUD AN ÐERV.

LETTER-CIRCULAIRE interne N° 22 : RIVROS, III AL MDCXVIII
07 décembre 2000e.v.

à nos Chers Soeurs et Frères des TUD DONN de la Kredenn : Geltiek:
avec les bénédictions de nos Déesses et de nos Dieux.
fraternelles salutations de la part de votre
Ri:Drevon:Græær: an ðrægasik

/\\
D'an Anaon eez eo aet hor breur ha "Brentin brieg"-K:G: Kadiván :
Ra vezò gwenn e ved e Tir na nOg !

/\\
Notre prochaine rencontre sera le samedi 23 décembre, à la
célébration de Newel (Noël = nouveau Soleil). La
cérémonie commencera dans le cercle-nemeton de Kerzeniel à 11
heures (en St-Jakez en Bannaleg). Que chacun apporte ses
branchelets de gui dans le cercle !

Les membres dont les noms suivent sont convoqués, [en touz:
liberté «veuljust»] afin de recevoir l'initiation au rang de "mabinog" :
- Talork, de Gweried, Hélène, de Kerzeniel, Laurence, de Bror,
Cedrig, de Nevez, Jean-Yves, de Portzmoguer,
Les membres dont les noms suivent sont convoqués afin de
recevoir l'initiation au rang de "drev-awenad" :
- Tiarour, d'an Oriant, Uisan Pen Koad Loch, de St-Jakez.
Qui(s) se munissent de saies de couleur blanche (pour tous) et de
bandeaux de couleur bleu, verte ou blanche Pour les frutes
awenad, selon leur tendance individuelle bardé, vate ou ciruïde.
Que ceux qui ne pourraient pas se présenter le fassent savoir.

Ceux qui souhaitent déjeuner au village après la cérémonie sor:
priés de réserver près de Guy ou Martine au tél...: 02 98 39 80 74..
A bientôt de se rencontrer : ken a vo ! ... à wir Salon ...

R:D.G.: 
Michel Raoult, La Pommeraie-Avalon, 29252 PLOUEZOC'H (face au grand
cairn de Barnenez). Et addresses E-mail : micaoult@minitel.net ...
ou encore raoultm@waradoc.fr

/\\ de Tradition immémoriale, ranimée en Bretagne en 1935 sous forme
d'association sapientiale et rituelle de druides

AR RUZ MORGASH - LA PIEUVRE ROUGE

Q-Q-Q-Q-Q-Q-Q-Q-Q-Q

Etouffant la Bretagne, passage entre deux mondes,
L'agnostique Mammon, tueur de religions,
Promettant aux celtes des récoltes fécondes,
Les entraînera dans de mortels tourbillons;

ANA, la déesse mère, reine de la celtie,
S'est retirée derrière les brumes d'Avalon !...
Merlin a disparu, les fées se sont enfuies
Et le brame du "Cerf Blanc" meurt au fond du vallon.

Les prêtresses ne prient plus dans les grandes clairières,
Les Dieux ont retrouvé leur céleste cité...
Les Korrigans se terrent sous les druidiques pierres
Et Viviane a quitté son lac bleu enchanté.

Breton, le mécréant a investi tes villes,
Le Jacobin est roi, broyeur d'âmes et de coeurs,
Il te leurre, ses promesses sont des mensonges viles,
Qui ne t'apporteront que misère et malheur.

Il détruira ta langue par dix fois millénaire,
En mettant sur la bouche de tes bardes un baillon !
Oublieras de rendre à ton pays ses frontières
Et fera de ton fier "Gwenn ha Du", un haillon.

N'écoute pas le chant de ses rouges sirènes,
Même doux et suave, c'est un miserere...
Il rongera ton cœur, semant chagrin et peine
Et tes yeux aveuglés ne sauront que pleurer.

Bats-toi ... Bretagne, pour préserver ton héritage,
Patrimoine sans égal, étonnant, fabuleux !
Ton bestiaire fantastique, tes traditions sans âge
Aux coutumes magiques, au folklore merveilleux.

Celte !... redresse-toi, chasse la bête venimeuse,
Pour ne pas devenir émigrant, prie tes Dieux...
Un rêve t'emportera vers les "îles bienheureuses",
Monde - Blanc lumineux où vivent tes aieux.

Les rictus de la haine s'y changent en sourires,
Les larmes en rosée, l'abîme en firmament !...
Le crapaud devient cygne et l'ouragan zéphire,
L'impie s'engloutissant aux abysses du néant.

/IV
Mikael De Keralet
Alet : 1998 Ebrel 15

A Michel Raoult
Très

Auréoleaux

Michel DESPRES
DRUIDE de KERALET "Cité d'ALET"
BRO MALO - BREIZH UHEL
10, rue St-Pavin de la Cité
72000 LE MANS

/i\

€ KOAN KADVAN: BRINTIN:BRICK: KREDENN:GELTIEK:

Nous étions de la même cité corsaire de Saint-Malo où nous nous sommes rencontrés alors que je n'étais encore qu'au 'Cercle Celtique' mais déjà en quête d'absolu celtique ... Dans "La Royale", à mon appel, ceux de ma promotion, tous comme un seul homme, étions volontaires pour Dien-Bien-Phu... Lui, il y était déjà ! Nous nous sommes retrouvés, toujours à Saint-Malo, notre 'base arrière' commune, et combien de fois à nouveau séparés pour des horizons lointains, et chacun sous un ciel différent, et toujours retrouvés ... A chaque fois qu'il y avait un tournant important dans ma vie : comme par hasard on se retrouvait ... De là à dire qu'il m'aurait influencé, il n'y aurait qu'un pas, mais ce ne fut pas nécessairement le cas, nous n'étions, bien sûr, pas d'accord sur tout, et c'était bien normal, mais nous nous respections et nous apprécions.

Après, mais aussi déjà en même temps que les combats du baroudeur, sont venus les combats de plume en philologie, de machine à écrire ou d'ordinateur en analyse de texte ... Il est vite devenu un spécialiste de classe internationale de la matière linguistique celtique et 'le spécialiste' du fameux "calendrier gaulois de Coligny" ... Il a aussi écrit pour KAD et à juste titre pour un KADVAN ! Sa puissance de travail et son énorme érudition en ont étonné plus d'un ...

Il a livré son dernier combat sur cette terre : que les guerriers de sa trempe l'accueillent en Tir na nOg !

Bezet, bezet da, hag hevezet !

Ri Drevon Gudaer an Habask

/i\

Nous avons reçu aussi diverses condoléances, telles:

"J'ai appris avec peine le départ pour Tir na nOg de notre Brentin Kadvan : un homme dont la liberté de ton nous manquera, un érudit dont la science nous éclairait bien souvent, un croyant fervent bien qu'atypique, un druide enfin dont la fidélité à la K:G: et au R:D:G: n'a jamais pu être mise en cause.

Puisse désormais Mannanan Mac Lir l'accueillir.

N. "

/i\

Les calendriers des pages 24 et 25 ont été établis et dactylographiés par Kadvan. Nous lui dédions les computs et autres calendriers passés et à venir qui suivent dans ce KAD et qui, sans lui, n'auraient pu être correctement dressés.

DÉBUT DU 5^e SIECLE CELTIQUE TRENTENAIRE A.L.:

DEIZIADUR KELTIEK SONNOINGOS CELTON

1996-1997 AV

DEIZIADUR KELTIEK
SONNOCINGOS CELTON

1997-1998 AV

AL M D C X V

LATIS	Cl.	S.A.	DV.	Rl.	AN.	OG.	CV.	Gl.	Sl.	EQ.	El.	ED.	CA.
I	here	du	kerzu	genver	c'hwevr.	meurzh	ebrel	mae	mezhev.	gouhere	eost	30	gweng.
I	09	08	08	06	05	06	05	05	03	03	01 g	01 h	
II	10	09	09	07	06	07	06	06	04	04	02	02	
III	11	10	10	08	07	08	07	07	05	05	03	03	
IV	12	11	11	09	08	09	08	08	06	06	05	03	
V	13	12	12	10	09	10	09	09	07	07	06	04	
V I	14	13	13	11	10	11	10	10	08	08	05	05	
V II	15	14	14	12	11	12	11	11	09	09	06	06	O
V III	16	15	15	13	12	13	12	12	10	10	07	07	
V IV	17	16	16	14	13	14	13	13	11	11	08	08	
X I	18	17	17	15	14	15	14	14	12	12	09	09	
X II	19	18	18	16	15	16	15	15	13	13	10	10	
X III	20	19	19	17	16	17	16	16	14	14	11	11	
X IV	21	20	20	18	17	18	17	17	15	15	12	12	
X V	22	21	21	19	18	19	18	18	16	16	13	13	
X VI	23	22	22	20	19	20	19	19	17	17	14	14	
X VII	24	23	23	21	20	21	20	20	18	18	15	15	
X VIII	25	24	24	22	21	22	21	21	19	19	16	16	
X IX	26	25	25	23	22	23	22	22	20	20	17	17	
X X	27	26	26	24	23	24	23	23	21	21	18	18	
X XI	28	27	27	25	24	25	24	24	22	22	21	19	
X XII	29	28	28	26	25	26	25	25	23	23	20	20	
X XIII	30	29	29	27	26	27	26	26	24	24	21	21	
X XIV	31	30	30	28	27	28	27	27	25	25	23	23	
X XV	01 d	01 k	01 d	29	28	29	28	28	26	26	24	24	
X XVI	02	02	01 g	30	30	30	29	29	27	27	25	25	
X XVII	03	03	02	31	31	32	30	30	28	28	26	26	
X XVIII	04	04	03	01 c	03	01 e	01 m	31	29	29	27	27	
X XVIX	05	05	04	02	04	02	02	02	30	30	29	27	
X XVIIX	06	06	05	03	05	03	03	03	31	30	28	28	
X XVIIIX	07	07	DIV	04	DIV	04	DIV	04	01 e	DIV	29	DIV	

CHALLOS
SAMONIOS
DVMANNIOS
RIVROS
ANAGANTIO
OGRONNOS
C'HTIOS
GIAMONIOS
SIMVISCONNAS
EQVOS
ELEMENVOS
EDRINNOS
CANTLOS

SONNOCINGOS CELTON - DEIZIADUR ar GREDENN GELTIK

AL-MREXVI (szervézett Lelaj) - II.1.1.5.3. (kieldeje 3.0.9.2) - Pemphigus 6 (6/6) kiválasztva 5.1. - Báziszen 2. (adat) - 1920-1929-es

LATIS	SAmontos	DVmontos	Rlyros	ANagantio	UGronnos	CYtios	Glamontos	SInlyvionnas	EQylos	ELemblyos	EDrlylos	CAntos
I	29	28-	27	26	24	26	25	24	23	21	19	18
II	30	29	20	27	25	27	26	25	24	22	20	19
III	31	30	29	28	26	28	27	26	25	23	21	20
IV	du 01	keizu 01	30	29	27	29	28	27	26	24	22	21
V	02	02	31	30	28	30	29	28	27	25	23	22
VI	03	03	O genver 01	31	O meurzh 01	31	O ebreli 01	30	29	28	26	24
VII	04	O	04	02	O chwever 01	02	O ebreli 01	mee 01	30	O	29	27
VIII	05	05	03	02	03	02	02	31	30	28	O	26
VIII	06	06	04	03	04	03	03nechezien 01	gouhere 01	01	29	27	O
X	07	07	05	04	05	04	04	02	02	30	28	27
XI	08	08	06	05	06	05	05	03	03	31	29	28
XII	09	09	07	06	07	06	06	04	04	eost 01	30	29
XIII	10	10	08	07	08	07	07	05	05	02	31	30
XIII	11	11	09	08	09	08	08	06	06	03	gwengolo 01	here 01
XIV	12	12	10	09	10	09	09	07	07	04	02	02

ATENOVXTION

RESERVATION												
I	13	13	11	10	11	10	10	08	08	05	03	03
II	14	14	12	11	12	11	11	09	09	06	04	04
III	15	15	13	12	13	12	12	10	10	07	05	05
IV	16	16	14	13	14	13	13	11	11	08	06	06
V	17	17	15	14	15	14	14	12	12	09	07	07
VI	18	18	16	15	16	15	15	13	13	10	08	08
VII	19	19	17	16	17	16	16	14	14	11	09	09
VIII	20	20	18	17	18	17	17	15	15	12	10	10
VIII	21	21	19	18	19	18	18	16	16	13	11	11
X	22	22	20	19	20	19	19	17	17	14	12	12
XI	23	23	21	20	21	20	20	18	18	15	13	13
XII	24	24	22	21	22	21	21	19	19	16	14	14
XIII	25	25	23	22	23	22	22	20	20	17	15	15
XIII	26	26	24	23	24	23	23	21	DIY	18	16	16
XV	27	DIY	25	DIY	25	24	DIY	22	DIY	17	DIY	

ri-b : les mois à 29 jours sont ANMAT. Tous les autres mois sont MAT. HEVEN I : Se. XV ; DRIENT I : An. XV ; BELDAN I : Gi. XV ; LUGNASAD I : El. XV.

SONNOCINGOS CELTON - ðEIJLAÐUR AR GREBENN CELTIEK

AL MDCXVII (amzervezhLeda) Hoal 53 (siècle de 30 a.) Pemplizenn 6 (6/6 Juste de 5 a.) Blizenn 3/5 (année de 355 jours) 1.9.9.9-2.0.0.0 Gy

LATIT.	S	Amanlos	DV	manlos	Rivros	AN	agantlo	O	Gronnos	C	Vibes	Giamonos	S	imivionnes	EQves	E	Leblious	ED	tinios	C	Antios
		herre	du	kerzu	genver	chwevver	meurzh	ebrel	mae	mezheven	gouhere	ost			ost		ost	ost	gwengolo		
I	17	16	15	14	12	13	12	11	10	10	10	08	07								
II	18	17	16	15	13	14	13	12	11	11	11	09	08								
III	19	18	17	16	14	15	15	14	13	12	12	10	09								
IV	20	19	18	17	15	16	15	14	13	13	13	11	10								
V	21	20	19	18	16	17	16	15	14	14	14	12	11								
VI	22	21	20	19	17	18	17	16	15	15	15	13	12								
VII	23	22	21	20	18	19	18	17	16	16	16	14	13								
VIII	24 O	23 O	solstice	22 O	21 O	19 O	équinoxe	20 O	19	18 O	17	17	15 O								
VIII	25	24	23	22	20	21	20	19	18	18	18	16	15								
X	26	25	24	23	21	22	21	20	19	19	19	17	16								
XI	27	26	25	24	22	23	22	21	20	20	20	18	17								
XII	28	27	26	25	23	24	23	22	21	21	21	19	18								
XIII	29	28	27	26	24	25	24	23	22	22	22	20	19								
XIII	30	29	28	27	25	26	25	24	23	23	23	21	20								
XV	31	30	29	28	26	27	26	25	24	24	24	22	21								
ATENOUXTION																					
I	du 01	kerzu 01	30	29	27	28	27	26	25	25	25	23	équinoxe	22							
II	02	02	31	30	28	29	28	27	26	26	26	24	23								
III	03	03	genver 01	31	29	30	29	28	27	27	27	25	24								
IV	04	04	02 chwevver	01	meurzh 01	31	30	29	28	28	28	26	25								
V	05	05	03	02	02	ebrel 01	mae 01	30	29	29	29	27	26								
VI	06	06	04	03	03	02	02	31	30	30	30	28	27								
VII	07	07	05	04	04	03	03	03 mezheven	01	gouhere 01	31	29	28								
VIII	08	08	06	05	05	04	04	02	02	02	02	01	30	29							
VIII	09	09	07	06	06	06	05	05	03	03	02	02	31	30							
X	10	10	08	07	07	06	06	06	04	04	04	03 gwengolo	01	30							
XI	11	11	09	08	08	07	07	07	05	05	04	02	02	02							
XII	12	12	10	09	09	08	08	08	06	06	06	05	03	03							
XIII	13	13	11	10	10	09	09	09	07	07	07	06	05	04							
XIII	14	14	12	11	11	10	10	10	08	08	08	07	05	05							
XV	15	DIY	13	DIY	12	11	DIY	09	09	09	09	06	05	04							

n-b - Début des fêtes druidiques : HEVEN I; Sa. XV; BRIENT I; An. XV; BELDAN I; Gi. XV; LUGNASAD I; EL. XV. - EOVOS à 30 jours dans les environs de l'Équinoxe de l'Automne et 30 jours dans les environs de l'Équinoxe de la Printemps. C'est à ce mois & 30 jours entier ANNAT. Tous les autres mois sont MAT.

SONNOCTNOS CELTON - CERLAUR AR GREDENN GELTEK

Pembilang 6 ½ x 16 lustre da 5 a. Bitzenn 4/5 (année de 353, ou si) 2 0 0 - 0 1 ½
5 ¾ (siècle de 30 a.) Hoa 5 3 (année de 353, ou si) 2 0 0 - 0 1 ½
Leng XVIII conservé à l'edav Hoa 5 3 (siècle de 30 a.)

ALMANAQUE MUNDIAL		SAmanios	DVmannis	BVrios	ANagantio	OGrichos	CVtios	Glamorios	SImisionnas	EQuos	EDinios	CAntos
LATIS	here	du	kerzu	genver	chverer	meurzh	meurzh	mae	mae	mae	gouhere	east
I	06	05-	04	03	01	03	02	01	31	28	27	26
II	07	06	05	04	02	04	03	02	29	28	27	28
III	08	07	06	05	03	05	04	03	30	29	28	29
IV	09	08	07	06	04	06	05	04	30	29	28	29
V	10	09	08	07	05	07	06	05	31	30	30	30
VI	11	10	09	08	06	08	07	06	05	31	31	31
VII	12	11	10	09	07	09	08	07	04	02	02	01
VIII	13	12	11	10	08	10	09	08	05	03	02	01
IX	14	13	12	11	09	11	10	09	07	06	04	03
X	15	14	13	12	10	12	11	10	08	06	05	05
XI	16	15	14	13	11	13	12	11	09	07	06	06
XII	17	16	15	14	12	14	13	12	10	08	07	07
XIII	18	17	16	15	13	15	14	13	11	09	08	08
XIV	19	18	17	16	14	16	15	14	12	10	09	09
XV	20	19	18	17	15	17	16	15	14	12	10	09
ATTENOUXTION												
I	21	20	19	18	16	18	17	16	13	11	10	10
II	22	21	20	19	17	19	18	17	14	12	11	11
III	23	22	solstice	21	18	équinoxe	20	19	15	13	12	12
IV	24	23	22	21	19	21	20	19	16	14	13	13
V	25	24	23	22	20	22	21	20	17	15	14	14
VI	26	25	24	23	21	23	22	21	18	16	15	15
VII	27	26	25	24	22	24	23	22	19	17	16	16
VIII	28	27	26	25	23	25	24	23	20	18	17	17
IX	29	28	27	26	24	26	25	24	22	20	19	19
X	30	29	28	27	25	27	26	25	24	22	20	20
XI	31	30	29	28	26	28	27	26	23	21	20	20
XII	32	31	29	27	25	29	28	27	26	24	22	21
XIII	33	30	28	27	25	29	28	27	25	23	equinocc.	22
XIV	34	31	29	28	26	29	28	27	25	24	23	23
XV	35	32	31	30	28	30	29	28	27	26	24	24
DU	01	kerzu	01	30	31	meurzh	01	31	30	29	28	27
DU	02	02	genver	01	31	ebret	01	31	30	29	28	27
DU	03	03	02	01	02	02	01	02	01	02	01	02
DU	04	04	03	02	01	02	01	02	01	02	01	02

n-b : Début des fêtes druidiques : HEVEN : Sa. XV, BRIENT : An. XV; BELDAN : Gi. XV.; LUGNASAD : EL. XV. - EQVOS à 30 jours dans les années 1, 3 et 5 du lustre, et 28 jours dans les années 2 et 4. - Les mois à 29 jours sont ANMAI. Tous les autres mois sont MAT.

SONNOCINCOSETON - DEIZ LAOURA& QREBENN QEL TICK

MDCXV [an za yizh-leca] Hoal 53 (siège de Ca) Pemplizenn 6 (liste de 5a) Blizenn 5/5 (année de 355 jours 2001-2002)

הַנְּבָנִים - Début des fêtes druidiques : HEVET 1 : Sa, XV. BRIENT 1 An. XV BELDAN 1 : Gi. XV. LUGNASAD 1 : EL. XV. EQVOS a 30 jours dans les années 1, 3 et 5 du lustre, et 28 jours dans les années 2 et 4. - Les mois à 29 jours sont ANMAT. Tous les autres mois sont NAT.

SONNOCINGOS CELTON - DEZINOUR AR GREGENN CELTICK

AL MDCCXX (amzervezh Leday) Hoal 54. (siècle de 30 a.)		Pempizenn I (du lustre 6)		Blizenn I/5 (13 mois=385 jours)		2 0 0 2 - 2 0 0 3 e.v.	
LATIS CHALLOS SANCONIOS DYMANNIOS RIVROSANAGANTIO GRONNO SCYTTIOS GIANMONIOS SIMY SONNA SÆGVOS ELEMBIVOS EDRNIO OS CANT LOS		kerzu	genver	chwevrer	meurzh	mae	mezheven gouhere
gwengolo here	du	13	12	09	10	09	08
I 14	14	13	13	10	12	10	09
II 15	15	14	13	12	11	10	07
III 16	16	15	14	13	12	11	08
IV 17	17	16	15	14	13	12	07
V 18	18	17	16	15	13	12	06
VI 19	19	18	17	16	14	13	05
VII 20	20	19	18	17	15	14	05
VIII 21	0	21	0	19	16	15	05
VII 22	22	21	20	19	17	16	05
X équinoxe 23	23	22	21	20	18	17	05
XI 24	24	23	solstice 22	19	équinoxe 21	18	05
XII 25	25	24	23	20	22	19	05
XIII 26	26	25	24	23	21	19	05
XIV 27	27	26	25	24	22	20	05
XV 28	28	27	26	25	23	22	05
ATENOUXTION							
I 29	29	28	27	26	24	23	21
II 30	30	29	28	27	25	24	22
III here 01	31	30	29	28	27	25	21
III du 01	02	01	kerzu 01	30	29	26	22
V 03	02	02	03	31	30	27	24
VI 04	03	03	genver 01	31	meurzh 01	28	25
VII 05	04	04	02 ● chwevrer 01	02	ebrel 01 ● mae 01 ●	29 ●	26 ●
VIII 06 ●	05 ●	05	03	03	02 ●	30 ●	27 ●
VIII 07	06	06	04	03	03 mezheven 01	gouhere 01	28
X 08	07	07	05	04	04	02 east 01	29
XI 09	08	08	06	05	05	03	30
XII 10	09	09	07	06	06	04	31
XIII 11	10	10	08	07	07	05	30 gwengolo 01 here 01
XIII 12	11	11	09	08	08	06	02 02
X 13	12	DIV	10	DIV	10	07	03 03 DIV 04 DIV

nb : Début des fêtes druidiques : HEVEN I: Sa. XV; BRIENT I: An. XV; BELDAN I: Gi. XV; LUGNASAD I: EL. XV. - Le mois d'EQUOS a 30 jours dans les années 1, 3 et 5 du lustre, et 29 jours seulement dans les années 2 et 4. - Les mois à 29 jours sont ANMAT. Tous les autres mois sont MAT.

